

Daniel Dumont

Parcours académique

Daniel Dumont (°1982) est licencié en droit (2005, Université catholique de Louvain), titulaire d'un diplôme complémentaire en éthique économique et sociale (2006, Université catholique de Louvain), licencié en philosophie (2007, Université catholique de Louvain) et docteur en droit (2010, Facultés universitaires Saint-Louis). Située au carrefour du droit de la sécurité sociale et de la philosophie du droit, sa thèse de doctorat s'intitule : *La responsabilisation des personnes sans emploi en question. Une étude critique de la contractualisation des prestations sociales en droit belge de l'assurance chômage et de l'aide sociale* (promoteur : professeur François Ost).

Il a été aspirant du FNRS aux Facultés universitaires Saint-Louis (2006-2010). Il est maintenant chargé de cours à l'Université libre de Bruxelles et chargé de cours invité aux Facultés universitaires Saint-Louis.

Recherches

Droit de la sécurité sociale, politiques sociales, philosophie du droit.

Enseignement

Daniel Dumont enseigne le droit de la sécurité sociale à l'Université libre de Bruxelles et la théorie du droit aux Facultés universitaires Saint-Louis.

Publications récentes (2008--→)

« Vers un Etat social 'actif' ? », *Journal des tribunaux*, n° 6300, 2008, p. 133-139.

« Responsabilisation et droits sociaux : en deçà ou au-delà de l'Etat-providence ? », *Traduire nos responsabilités planétaires, recomposer nos paysages juridiques* (sous la dir. de C. Eberhard), Bruxelles, Bruylant, coll. « Bibliothèque de l'Académie européenne de théorie du droit », 2008, p. 147-175.

« Les traductions de l'activation'. La douce européanisation des systèmes nationaux de protection sociale », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, n° 63, 2009, p. 1-94.

« De Tocqueville à Lucky Bunny : la (dé)responsabilisation des personnes sans emploi en question », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, n° 65, 2010, p. 1-18, sous presse.

« Pour ou contre l'activation des chômeurs ? Une analyse critique du débat », *Tijdschrift voor sociaal recht/Revue de droit social*, 2010, à paraître.

« Du minimex au droit à l'intégration sociale : beaucoup de bruit pour rien ? », *Droits sociaux fondamentaux et pauvreté* (sous la dir. de V. van der Plancke), Bruxelles, La Charte, coll. « Droit en mouvement », 2010, à paraître.

« Activation rime-t-elle nécessairement avec stigmatisation ? Une mise en perspective critique du procès de l'Etat social actif », *Droit et société*, 2011, à paraître.